



Donation de bijoux de son vivant

Par **ltd1409**, le **18/07/2014** à **22:29**

Bonjour.

Nous sommes trois sœurs avec une maman veuve depuis 1988 et âgée de 85 ans

Maman possède quelques bijoux dont la valeur m'apparaît plus sentimentale que vénale.

Une de mes sœurs m'apprend qu'elle a reçu de maman un bijou provenant de ma marraine et que ma mère me destinait pourtant; elle me l'avait affirmé et promis à de nombreuses reprises.

Maman commence à vieillir, perd un peu la mémoire (nous attendons les résultats des tests neurologiques) et ne se rappelle plus de ce bijou et donc de ce don.

J'ai retrouvé à la place du bijou manquant un écrit qui stipule:

"A le 02 mars 2014

Je donne ce jour à C..... mon médaillon et la chaîne offerte par H..... ainsi que la bague qu'elle m'avait offert pour mon joyeux anniversaire pour mes 70 ans.

Tous mes autres bijoux a se partager entre M.... et D....

Signé: Maman

Tout ça, sans mention de nom ni d'adresse, simplement daté en en-tête

Il y aurait deux témoins de ce don mais sans aucune mention sur le document manuscrit.

Quelle est la valeur de ce document ?

Merci beaucoup de me renseigner.

Bonne soirée